# Déclaration citoyenne du Centre des femmes de Rosemont

La déclaration citoyenne des femmes de Rosemont est le fruit d'un processus qui vise à se doter d'un outil pour susciter une plus grande participation des femmes du quartier à la vie municipale et de pouvoir agir afin d'améliorer la qualité de vie des rosemontoises, dans une perspective féministe.

- Parce que les femmes ont à cœur leur quartier et qu'elles désirent en faire un milieu où il fait bon vivre;

- Parce qu'elles ont le droit de parole et qu'elles croient en la démocratie;

- Parce qu'elles ont pris connaissance de certaines lacunes et éprouvent des besoins non comblés;

- Parce que les femmes aspirent à une société égalitaire et équitable…

# PRÉAMBULE

**La déclaration citoyenne des femmes de Rosemont se veut inclusive et concerne sans discrimination, toutes les femmes résidant dans le quartier Rosemont. Elle vise à :**

- Faire connaître les bases d'un quartier où il fait bon vivre en tant que femme;
- Faire entendre et s'assurer de la prise en compte de la réalité des femmes dans le développement du quartier;
- Influencer la planification urbaine du quartier selon le regard des femmes;
- Repenser les mesures de sécurité afin que les femmes se sentent en tout temps en sécurité et qu'elles puissent prendre part à la vie de ce quartier;
- Engager des changements vers l'amélioration du quartier afin que tous et toutes en bénéficient.

La déclaration citoyenne des femmes de Rosemont a été réalisée par les membres du comité de déclaration citoyenne du Centre des femmes de Rosemont. Elle a été inspirée par la *Charte Européenne des femmes dans la cité* et la Déclaration citoyenne des femmes de Ste-Marie. Finalement, nous tenons à préciser que cet impressionnant travail ne se serait pas réalisé sans l'aide du comité Femmes et développement régional de la Conférence régionale des élus de Montréal.

La Déclaration citoyenne des femmes de Rosemont est un document officiel et a été entériné à l'unanimité, à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 8 juin 2005.

## CONDITIONS DE VIE DES FEMMES

*Considérant que les femmes constituent la population la plus pauvre et qu'elles subissent quotidiennement les manques dans un quartier en ce qui a trait à la qualité de vie, à la sécurité ainsi qu'aux services municipaux accessibles et adaptés à leurs besoins spécifiques;*

*Considérant que les femmes représentent 53 % de la population de l'arrondissement Rosemont- La petite-Patrie*[1]

*Nos demandes pour les femmes se lisent comme suit :*

- **Améliorer, par diverses mesures, l'accessibilité des femmes aux postes décisionnels à la Ville de Montréal;**
- **Offrir une gamme de services municipaux répondant aux besoins spécifiques des femmes, dans un objectif d'égalité, d'inclusion et de justice sociale;**
- **S'engager à fournir des services municipaux adéquats pour la sécurité des femmes en général, et plus particulièrement, soutenir les efforts menés afin de combattre la violence faite aux femmes;**
- **Développer une vision « famille » dans tous les services offerts par le quartier Rosemont, et par la Ville de Montréal (l'habitation, l'urbanisme, la réglementation municipale, la sécurité urbaine, le loisir et le sport, le transport en commun, l'environnement, la qualité de vie, etc.);**
- **Développer une politique municipale qui limite la publicité sexiste dans nos rues;**
- **Promouvoir la participation des femmes à l'amélioration de la qualité de vie du quartier Rosemont et de Montréal;**
- **Arrimer les services de la Ville en fonction de la réalité particulière des femmes aînées;**
- **Repenser l'ensemble des services en fonction de l'objectif « Une ville sans pauvreté ».**

[1] Conférence régionale des élus de Montréal, *Des différences, des similitudes, Un portrait socio-économique des femmes et des hommes de l'île de Montréal en 2001*, novembre 2004.

## MOBILITÉ

*Considérant qu'à l'intérieur de l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie, les femmes représentent 62,8 % de la population aînée de 55 ans et plus, soit une population totale de 20 740 en 2001[2];*

*Nos demandes pour les femmes se lisent comme suit :*

- **Repenser les traverses en fonction de la réalité des piétons (hausse du temps réservé aux piétons, davantage de feux piétonniers);**
- **Prioriser le déneigement et le déglaçage complet des trottoirs;**
- **Cesser les hausses de tarifs du transport en commun;**
- **Offrir des services adaptés et accessibles, dans les transports en commun, aux personnes à mobilité réduite, aux femmes enceintes et aux personnes aînées;**
- **S'assurer que tous les parcs et services municipaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite;**
- **Encourager les citoyens à respecter les sièges réservés aux personnes à mobilité réduite, aux femmes enceintes et aux personnes âgées;**
- **Améliorer et valoriser le réseau des pistes cyclables;**
- **Augmenter les dessertes de l'ensemble des autobus de l'axe Est-Ouest qui traversent le quartier Rosemont.**

[2] Service du développement économique et du développement urbain, *Profil socio-économique arrondissement Rosemont- La Petite-Patrie,* janvier 2004.

## LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT

*Considérant que 54 % des femmes cheffes de famille monoparentale consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, et que 29 % y engloutissent plus de la moitié*[3]*;*

*Considérant que les locataires résidant dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie qui doivent accorder 30 % ou plus du revenu de leur ménage pour le loyer comptent pour 35,3 % de l'ensemble des locataires;*[4]

*Nos demandes pour les femmes se lisent comme suit :*

- **Mettre en place des mesures concrètes afin que la population rosemontoise à faible revenu n'ait pas à débourser plus de 25 % de ses revenus pour le coût du loyer;**
- **Favoriser la mixité sociale (par mixité sociale, nous entendons la diversité des cultures, des âges, des niveaux économiques et des modes de vie des résidents) dans le quartier Rosemont en appuyant et soutenant des projets en ce sens;**
- **Offrir une gamme de logements adaptés et accessibles pour les personnes à mobilité réduite;**
- **S'assurer qu'au moins 61 % des nouveaux logements en construction soient de type logement social;**
- **Préserver les logements locatifs dans le quartier;**
- **Contraindre les propriétaires à offrir des logements salubres et adéquats;**
- **Repenser l'aménagement du quartier (et de ses nouveaux développements) en fonction des principes de sécurité et d'harmonie;**
- **Prioriser, dans les plans d'aménagement, les espaces verts et les espaces collectifs;**
- **Dégager des actions concrètes dans les plans d'aménagement urbain afin que le principe de développement durable soit respecté à tous les niveaux.**

---

[3] FRAPRU, Logement au Québec : femme et pauvreté, http://frapru.qc.ca/fem_log/crise.html

[4] Service du développement économique et du développement urbain, *Profil socio-économique arrondissement Rosemont- La Petite-Patrie,* janvier 2004.

## ENVIRONNEMENT, RESSOURCES NATURELLES ET HISTORIQUES

*Considérant que les femmes rosemontoises ont à cœur le respect de l'environnement;*

*Nos demandes pour les femmes se lisent comme suit :*

- **Conserver, valoriser et développer les espaces verts ainsi que les parcs;**
- **Prioriser le développement de jardins communautaires et surveiller la qualité du sol;**
- **Placer davantage de poubelles et de bacs à recyclage dans les espaces publics;**
- **Encourager les projets d'embellissement du quartier;**
- **Conserver et entretenir nos richesses naturelles, comme par exemple, nos arbres centenaires;**
- **Mettre en oeuvre des moyens concrets pour améliorer la qualité de l'air;**
- **Sensibiliser et informer la population aux questions environnementales;**
- **Protéger les richesses du patrimoine;**
- **Soutenir les petits propriétaires à la préservation du patrimoine.**

## VIE COMMUNAUTAIRE, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

*Considérant que la proportion de femmes vivant sous le seuil du faible revenu s'élève à 30,1 % à Montréal;*[5]

*Considérant qu'environ une personne sur six à Montréal a éprouvé de l'insécurité alimentaire pendant les années 2000-2001 et ce phénomène est plus fréquent chez les femmes (18 %) que chez les hommes (13 %)*[6]

*Nos demandes pour les femmes se lisent comme suit :*

- **Offrir une tarification des services municipaux à un coût accessible à tous les citoyens de Rosemont et qui respecte le budget des personnes vivant sous le seuil du faible revenu.**
- **Favoriser les activités culturelles et les rencontres entre citoyens à l'intérieur des services municipaux (bibliothèque, maison de la culture, parcs, etc.);**
- **Mettre en place des mesures visant à promouvoir et valoriser l'implication citoyenne;**
- **Préserver, développer et améliorer le rayonnement des espaces culturels;**
- **Offrir un service de halte-garderie aux familles désireuses de participer aux conseils d'arrondissement;**
- **Reconnaître l'apport essentiel et appuyer le mouvement communautaire du quartier, notamment par le développement et l'octroi de subventions liées à la mission de base de ces ressources;**
- **Soutenir l'ouverture d'une galerie d'art à la disposition des résidents du quartier;**
- **Encourager les activités culturelles vulgarisées, accessibles et adaptées à tous les citoyens du quartier Rosemont.**

[5] Conférence régionale des élus de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal,* document de recherche et de réflexion, septembre 2004.
[6] Conférence régionale des Élus de Montréal, *L'égalité entre les femmes et les hommes : un objectif toujours à poursuivre,* analyse du comité femmes et développement régional, janvier 2005.

## SÉCURITÉ

*Considérant que parmi l'ensemble des crimes violents commis en 2000, la grande majorité des victimes d'agression sexuelle (86 %), de harcèlement criminel (78 %), d'enlèvement ou de prise d'otage (67 %) étaient de sexe féminin[7];*

*Considérant qu'en 2001, quatre victimes d'homicides entre conjoints sur cinq étaient de sexe féminin[8];*

*Nos demandes pour les femmes se lisent comme suit :*

- **Veiller à la prévention et la surveillance policière en ce qui a trait aux « gangs » de rue dans le quartier;**
- **Accroître l'éclairage des espaces publics (parcs, viaducs, ruelles, bâtisses commerciales, rues, etc.);**
- **Miser sur des activités de sensibilisation au civisme, au bon voisinage et à l'entraide chez les résidents du quartier;**
- **Mettre en place des mesures préventives (animateur de parc, travailleur de rue, présence policière ponctuelle, etc.) afin d'améliorer la sécurité des espaces publics;**
- **Sanctionner l'usage de vélos sur le trottoir;**
- **Faire respecter les limites de vitesse par les automobilistes;**
- **Hausser les mesures de sécurité dans et autour des métros.**

[7] Statistique Canada (2001) *Statistique de la criminalité au Canada,* 2000, Catalogue no.85-205, Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada

[8] Dauvergne, M. (2002) « L'homicide au Canada -2001 », *Juristat* 22(7), Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.

## SECTEUR ÉCONOMIQUE

*Considérant que le taux d'activité des femmes atteint les 58,1 % dans l'arrondissement Rosemont Petite-Patrie[9];*

*Considérant que les femmes montréalaises se retrouvent souvent dans les secteurs de l'économie où l'on retrouve des emplois précaires et peu protégés au plan social[10];*

*Nos demandes pour les femmes se lisent comme suit :*

- **Tenir compte de la réalité particulière et la vision des femmes dans le développement économique du quartier;**
- **Favoriser la mixité et la diversité des entreprises qui foisonnent dans le quartier Rosemont;**
- **Miser sur les petites et moyennes entreprises qui enrichissent et diversifient le quartier Rosemont;**
- **Appuyer les rosemontoises dans leurs démarches de mise en oeuvre de projets à caractère économique;**
- **Permettre l'éclosion de projets tels que le *Chic resto-pop* ou *Resto-Plateau* afin d'enrichir les mesures d'aide alimentaire déjà présentes dans le quartier.**

[9] Service du développement économique et du développement urbain, *Profil socio-économique arrondissement Rosemont- La Petite-Patrie,* janvier 2004.
[10] Conférence régionale des élus de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal,* document de recherche et de réflexion, septembre 2004.